

R 3319.2

BULLION, Rue de

Toponymie

002000000000

Tr. bienfaitrice inconnue -

En gratifiant Mlle Jeanne Mauca d'une  
somme de 42 000 livres madame de  
Billion donna a entendre qu'elle  
destinait ces fonds a la fondation  
d'un hôpital a Villemarie au  
nom et en l'honneur de Saint  
Joseph.

Jusqu'a sa mort, madame de Bal-  
lion avait toujours été designée  
sous l'appellation de Bienfaitrice  
Inconnue.

Petites fleurs religieuses, 1885, p. 30

BULLION, rue De

ARCHIVES MUNICIPALES

Ainsi appelée le 9 mai 1927 en mémoire d'Angélique Faure, marquise de Bullion, fondatrice temporelle de l'Hôpital de Ville-Marie, à Montréal.

Madame de Bullion était l'épouse de Claude de Bullion, surintendant ou ministre des finances, qui mourut à Paris le 22 décembre 1640. Cet événement, qui la laissait maîtresse de grands biens, donnait à Madame de Bullion toutes facilités de suivre son attrait pour les bonnes oeuvres. (1)

Or, en 1641, la Compagnie récemment créée des Associés de Notre-Dame de Montréal projetait de fonder une colonie dans l'île de Montréal.

Inscrite au nombre de ces associés, madame de Bullion désirait secrètement contribuer à l'établissement d'un hôpital dans ce nouveau centre de colonisation. (2)

Mademoiselle Jeanne-Mance lui ayant été présentée par le Père Rapin, Madame de Bullion exposa à celle-ci son projet en l'invitant à prendre la direction de cette oeuvre.

Mademoiselle Mance qui avait déjà résolu de se consacrer au soin des malades, dans la nouvelle colonie, se rendit à l'offre généreuse de madame de Bullion qui, selon son intention lui versa par la suite, soit de 1641 à 1659, de fortes sommes pour l'établissement et le maintien de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Cette prévoyante bienfaisance devait même servir un jour à aider Melle Mance à empêcher, par un geste héroïque, l'anéantissement de Montréal. La colonie "ne pouvant compter sur aucun secours de Québec pour lutter avec avantage contre la barbarie sauvage qui s'acharnait à détruire à mesure que l'on édifiait", M. de Maisonneuve résolut de passer en France en "avertissant Melle Mance que s'il ne réussissait pas à ramener au moins cent hommes, il ne reviendrait pas au pays et que tous les colons auraient à retourner dans leur ancienne patrie". C'est alors que Melle Mance eut l'inspiration d'offrir au gouverneur une somme de 22,000 livres, don de Mme de Bullion, dont elle attendait le remboursement. "Ayant accepté cette offre généreuse, M. de Maisonneuve se rendit en France avec plus d'assurance et de courage. Au cours de son voyage il fit discrètement autoriser ce virement de fonds par madame de Bullion qui ajouta même une autre somme de 20,000 livres à ses précédentes largesses.... Tout cela permit à M. de Maisonneuve d'enrôler cent cinquante personnes". (3) Ce nouveau contingent de colons allait préserver la fondation naissante de sa destruction.

Il convient de rappeler que dans l'exercice de sa charité, Mme de Bullion ne voulut jamais agir autrement que sous le couvert de l'anonymat. Ignorant son identité on l'appelait à Ville-Marie: "La Bienfaitrice inconnue".

Née en 1593, madame de Bullion décéda en 1662. (4)

(1) Annuaire de Ville-Marie, supplément 1878, page 9

(2) Histoire du Montréal, Dollier de Casson, Mémoires, Société Historique, 1869, page 23

(3) Histoire de Montréal, Camille Bertrand, 1935, pages 53, 55.

(4) Dictionnaire général du Canada, P. Le Jeune, 1931, T.I, page 258.

(à suivre)

Timbres historiques

## Madame de Bullion

Huitième émission de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

*Le Devoir 5 mars 1941*

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient de commencer, à travers le Canada et les États-Unis, par l'entremise de sa filiale, l'Agence Duvernay, incorporée, la diffusion de la huitième émission de ses timbres historiques.

Cette série de papillons commémoratifs, inaugurée en 1934, s'enrichit cette année de trois nouvelles vignettes que tous ceux qui s'intéressent aux timbres, à l'histoire et aux oeuvres nationales voudront se procurer sans retard.

L'exécution de ces petits tableaux d'histoire a été confiée à M. Louis-Joseph Dubois, artiste aussi habile que consciencieux. Jamais, en effet, M. Dubois ne se met au travail sans avoir d'abord consulté nombre d'auteurs, de graveurs et d'estampes, afin d'assurer la précision historique de ses dessins.

Les timbres historiques de la Société, depuis 1939, mettent sous nos yeux des personnages qui se rattachent étroitement à la fondation de Montréal, dont le troisième centenaire sera célébré l'an prochain.

Cette année, les papillons de la Société rappellent le souvenir de Lambert Closse que Laure Conan a fait revivre dans l'Oublié, de Madame de Bullion, la bienfaitrice inconnue de l'Hôtel-Dieu de Montréal, et la célébration de la première messe dite à Ville-Marie. Ces timbres, comme tous les précédents d'ailleurs, sont imprimés par la Lithographie du Saint-Laurent (limitée).

Le choix des couleurs, pour les papillons, a toujours fait l'objet d'une attention particulière; très heureux jusqu'ici, il semble que, cette année, il l'est encore plus que par le passé: les teintes adoptées sont à la fois claires, gaies et sobres; elles forment un bel ensemble composé des nuances suivantes: brun pâle, bleu turquoise, rouge Gibraltar, brun de Sienne, vert milori et jaune persan.

Un mot de celui de Madame de Bullion.

Angélique Faure, fille de Guichard Faure, secrétaire du roi, épousa, à l'âge de dix-neuf ans, Claude de Bullion, seigneur de Bonnelles, baron de Maule, conseiller d'Etat et surintendant des finances de France. Quand le révérend Père Charles Rapine, provincial des Récollets, lui présenta Jeanne Mance, au cours de l'hiver de 1641, Madame de Bullion était veuve depuis un mois. Son immense richesse ne l'avait cependant pas détournée de la dévotion; discrètement, mais avec une générosité royale, elle souscrivait à la plupart des oeuvres de charité de son temps.



Pour aider à la fondation de l'Hôtel-Dieu à Ville-Marie, elle donna, à diverses occasions, plus de cent mille livres; somme considérable pour l'époque où le pouvoir d'achat d'une livre, soit vingt sous, valait certainement le dollar d'aujourd'hui.

Sans les grandes largesses de Madame de Bullion, la fondation de Ville-Marie aurait-elle été possible? C'est à se le demander!

Née en 1593, Madame de Bullion mourut en 1662, après avoir répandu une bienfaisante pluie d'or sur la colonie naissante de Ville-Marie.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal devait à celle qui fut tonnée sous le nom de la bienfaitrice inconnue l'hommage d'un timbre commémoratif.

Collées au verso des lettres et des colis, ces vignettes font connaître, au pays et à l'étranger, les personnes les plus célèbres de l'histoire du Canada et font en même temps une propagande discrète, mais efficace, pour les fêtes du troisième centenaire de Montréal. Plus il y en aura de répandues à travers l'Amérique, plus nombreux les touristes viendront visiter en 1942 la plus grande ville française libre du monde: Montréal.

Acheter ces timbres, c'est aussi aider la Société de Saint-Jean-Baptiste à maintenir ses nombreuses oeuvres et initiatives, toutes de nature à assurer, en terre d'Amérique, la survivance de la civilisation française implantée sur le continent par ces hardis et courageux Français du XVIIe siècle: nos pères.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'Agence Duvernay, incorporée, au numéro 1182 de la rue Saint-Laurent, à Montréal.

Les Récollets à Montréal

**Le P. Charles Rapine,  
Mme de Bullion et  
Jeanne Mance**

*Le soir 28 avril 1942*

Du fait qu'elle était de nature à exalter Jeanne Mance et qu'elle avait lieu à l'Hôtel-Dieu sous le patronage de l'Association Jeanne Mance, la 6e matinée-causerie des Amis de Saint-François sur "Les Récollets et Montréal" a eu un éclat inaccoutumé.

L'auditorium des Gardes-Malades et les salles attenantes ne suffisaient pas à contenir la nombreuse assistance formée des religieuses Hospitalières de l'Hôtel-Dieu, des religieuses Soeurs Grises, de Saint-François d'Assise, des Gardes-malades de toutes les écoles de Montréal, des Tertiaires et Amis de Saint-François. Au premier rang on voyait la Rév. Mère Allard, Supérieure de l'Hôtel-Dieu, M. l'abbé Lépine, président; le R. P. Dalpé, O.M.I., le P. Mongeau, S.J., l'abbé Adélarde Desrosiers, M. et Mme Omer Héroux, l'hon. juge Rivet, la mère du P. Damase, Mme J.-B. Laberge, plusieurs religieux Franciscains et des représentants de quelques communautés, M. Jules Massé, président du bon parler français, Mlle Pelletier, présidente de l'Association Jeanne Mance, et soeur du directeur du *Devoir*, garde Charlotte Tassé, rédactrice à la Revue La Garde-Malade canadienne-française, etc.

De la présentation du président des Amis de Saint-François, M. Donat Durand, citons le début: "Les Amis de Saint-François sont heureux de répondre à l'invitation de Mère Supérieure de l'Hôtel-Dieu, de présenter chez elle celles de leurs matinées-causeries qui sont consacrées à honorer la mémoire de deux de leurs fondateurs, qui ont été en relation avec deux Récollets inconnus au pays; j'ai nommé Jeanne Mance et le P. Charles Rapine, M. Jérôme Royer de la Dauversière et le P. Etienne, son directeur. Ce concert unanime des membres et amis de deux Instituts religieux, pour exalter la gloire de leurs ancêtres dans l'oeuvre qu'ils continuent à travers les siècles, est dans la tradition du plus pur christianisme et devrait mériter aux uns et aux autres de célestes bénédictions.

"La manifestation de ce jour chantera les faits et gestes de deux insignes bienfaiteurs de Jeanne Mance, le P. Charles Rapine et Mme de Bullion, mais n'oubliera pas la fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal."

**Le P. Charles Rapine**

La docte et savante causerie sur le P. Charles Rapine a été une révélation, comme l'avouait le président dans son allocution: "Pour moi, dit-il, je n'en connaissais qu'une ligne", et plusieurs auraient pu ajouter qu'ils n'avaient jamais vu son nom dans l'histoire du Canada. Pourtant le conférencier, le Père Damase Laberge, a montré en ce religieux Récollet, qui a occupé dans son Ordre les charges de gardien, custode, provincial, un historien, un écrivain mystique, un prédicateur recherché, et surtout un homme tout à fait providentiel qui a exercé par une grande bienfaitrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal, Mme de Bullion, une influence de tout premier plan sur Jeanne Mance et les origines de Montréal. Une do-

umentation serrée nous a montré le Père Charles Rapine en relation avec les grands de la cour, et donnant libre cours au zèle apostolique de Jeanne Mance en la présentant à l'épouse éplorée du surintendant des finances du royaume de France, Mme Angélique Faure de Bullion. Les mémoires de la Société Historique de Montréal citent une entrevue de Maisonneuve avec Mme de Bullion qui fait voir admirablement le rôle du P. Rapine comme intermédiaire entre Jeanne Mance et Mme de Bullion.

A entendre tout ce qui a été dit du P. Rapine et des bienfaits immenses dont nous sommes redevables à Mme de Bullion pour avoir fondé l'Hôtel-Dieu de Montréal, pour avoir secondé par de larges aumônes M. de Maisonneuve et la Société de Montréal, la pensée de l'Oubliée, de Laure Conan, revient à la mémoire. Heureusement, ce travail avec le sketch de Mlle Daveluy va le tirer de l'oubli et amener à se souvenir à l'avenir de cette gloire jusque-là ignorée.

**La partie artistique**

Le sketch de Mlle Daveluy met heureusement en scène la rencontre de Jeanne Mance avec Mme de Bullion par l'intermédiaire du P. Charles Rapine. L'auteur commence par présenter son héros en compagnie d'un de ses sujets, le frère Geniève, qui a la candeur proverbiale du frère Juniper, un des premiers compagnons de saint François. C'est à son couvent de Paris que Jeanne Mance va le consulter sur ses projets de missions au Canada. Il l'encourage et plus que cela, lui trouve le moyen de réaliser ses rêves apostoliques en la présentant le lendemain à sa bienfaitrice. Ce sketch est conçu de façon à tracer une esquisse admirable de la munificence alliée à la modestie et à la simplicité en Mme de Bullion, de l'élevation d'âme de Jeanne Mance, du zèle éclairé du P. Rapine, de l'amour de la pauvreté allant jusqu'à la folie en frère Geniève. Les acteurs ont réalisé les nobles visées de l'auteur: Hervé Sauvè tenait le rôle du P. Rapine, Madeleine Melançon celui de Jeanne Mance, Gisèle Gagnon celui de Mme de Bullion, et Evangéline Melançon en travesti, faisait un ineffable frère Geniève, tout pauvreté et simplicité.

Mlle Marie Létourneau a chanté "La légende de saint François", de Dubois, et un extrait du *Gid*, de Massenet, tout à fait dans le ton liturgique et séraphique. Elle était accompagnée au piano de sa soeur Madeleine. Comme le disait M. Durand, dans sa présentation, Mlles Létourneau excellent si bien dans le chant et la musique qu'elles aident singulièrement à faire aimer notre héros François d'Assise.

Une garde-malade, Mlle J. Laquerre, a présenté une esquisse morale de la première fondatrice de l'Hôtel-Dieu, intitulée: "Le don de Jeanne Mance". Et les gardes-malades de l'Hôtel-Dieu ont chanté "La cantate à Jeanne Mance".

M. l'abbé Lépine a félicité "Les Amis de Saint-François" de leur initiative de célébrer si dignement les gloires de nos ancêtres dans la foi, et remercia le P. Damase de lui avoir révélé le P. Rapine, Mlle Daveluy d'avoir si bien illustré la conférence et tous les artistes au programme. En terminant, il invita son auditoire à vivre notre devise "Je me souviens" et à rester Canadien français toujours.

## Documents historiques rapportés de France

Retour de Soeur Maria Mondoux et de Mlle M.-C. Daveluy après sept mois de recherches fructueuses dans diverses archives.

*La Presse* par Fernande Lord 15 Oct 1949

La cause de beatification de M. Jérôme LeRoy de la Dauversière, fondateur de la Communauté des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph qui dirige l'Hôtel-Dieu de Montréal depuis 1839, a fait un large pas en étant, cette année, par le travail acharné de la vénérable Soeur Maria Mondoux, de l'Hôtel-Dieu, archiviste de sa communauté, et de Mlle Marie-Claire Daveluy, membre de la Commission historique pour la cause de beatification de Jeanne Mance, et toutes deux déléguées pour effectuer des recherches historiques en France, sur la recommandation du Comité des Fondateurs de l'Eglise canadienne.

Parties de Montréal le 7 mars dernier, principalement dans le but de se dévouer à la cause de Jeanne Mance, elles se rendirent un mois plus tard à Rome, pour prendre connaissance d'une liste de documents recherchés, et nécessaires pour mener à bien celle de M. de la Dauversière.

Soeur Mondoux avait fait un premier voyage en France, en 1938, et avait consulté les Annales de leur maison d'origine, l'Hôtel-Dieu de La Flèche, de même que les maisons de Bangé, Laval, Nîmes, et autres. A son retour, elle avait publié un ouvrage intitulé: "L'Hôtel-Dieu, premier hôpital de Montréal".

Elle était donc parfaitement qualifiée et toute désignée, pour travailler à l'avancement d'une cause dont tout Montréal souhaite voir l'issue, puisque M. de la Dauversière est également reconnu comme le vrai fondateur de Montréal même.

D'autre part, personne n'ignore l'attachement de Mlle Daveluy pour notre petite histoire et Soeur Mondoux est heureuse de reconnaître qu'elle lui fut une aide précieuse, tout au long du voyage.

### Une riche documentation

Les deux infatigables chercheuses, tantôt à Paris, La Flèche, Wideville ou autres villes françaises, tantôt à Rome, consultèrent des documents d'une valeur inappréciable et elles accumulèrent les copies microfilmées qui constituent aujourd'hui une documentation fort précieuse.

A Paris où elles séjournerent d'abord, elles purent à loisir fouiller les archives de la Charente Maritime à l'Étude Bonnot, extrait du Registre Demotrou et datées de 1638. On y retrouve 6 actes signés par M. de la Dauversière et une dizaine d'autres concernant Jeanne Mance quand ils ne contiennent pas, eux aussi, sa signature autographe. Ces actes officiels de l'époque, devaient faciliter la venue à Ville-Marie, de pionniers.

Soeur Mondoux et sa compagne ont également pu prendre note de quelques documents se rapportant à la session de "Tale", par la Société de la Compagnie de Notre-Dame de Montréal, à la Compagnie de Saint-Sulpice. C'était en 1683, alors que Jeanne Mance s'était rendue en France à ce sujet. Il y est fait grand éloge du dévouement et des vertus de la 1ère infirmière de Montréal.

A Paris encore, on a microfilmé d'autres actes et documents importants conservés aux Archives de la Bibliothèque nationale, dont un numéro de la Gazette de France du 5 mai 1641, dans laquelle il est fait mention du départ de Jeanne Mance pour la Nouvelle-France. On parlait de sa frêle santé, de son attachement pour les malades et de sa vie éditante.

Mme de Bullion

En Seine et Oise, à Wideville.

Alors que les deux voyageuses ne découvrirent pas de détails servant directement la cause de l'un et l'autre de ces saints fondateurs, elles n'ont pas moins la veine d'y trouver un document, le seul connu jusqu'à présent, contenant la signature d'Angélique Faure, mieux connue sous son nom de femme, Mme Claude de Bullion, qui par ses donations, contribua à la construction de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Mlle Daveluy connaissait l'existence de cet acte signé par Angélique Faure le 29 août 1644, et Soeur Mondoux, par les solides amitiés nouées en France au cours de son séjour en 1938, réussit à se faire admettre au château de Wideville, la propriété des De Bullion alors mais appartenant présentement au comte de Cravagnac. Ce dernier, sur la suggestion de son régisseur, M. André DeZouche, consentit à se départir du document en question, sauvé quasi miraculeusement du pillage des envahisseurs au cours de la dernière guerre.

M. de Zouche, dont la bienveillance et la servabilité pour les deux Canadiennes furent incommensurables, continuera d'inventorier les archives du domaine laïcisé, inspectées après 4 années d'occupation, dans l'espoir d'y trouver des lettres de Jeanne Mance.

Wideville fut décidément le théâtre de découvertes d'importance. Alors qu'on avait toujours cru que le tombeau de Mme DeBullion était encore enseveli sous l'ancien couvent des Récollets de Saint-Denis, à Paris, à l'endroit même où s'élève maintenant l'École de médecine, Soeur Mondoux et Mlle Daveluy constatèrent "de visu" qu'il repose maintenant, avec celui de son mari, dans la crypte de la chapelle du château. Elles admirèrent aussi, dans la galerie des portraits, un tablier de Claude de Bullion, portant le collier de la Garde des Sceaux et la croix du Saint-Esprit.

### Appelés à Rome

A peine un mois après son arrivée sur le sol français, Soeur Mondoux était repartie par Mgr Georges Paré, pasteur de la cause de beatification de M. de la Dauversière et de Marie de la Perre, fondatrice du premier Hôtel-Dieu de la Flèche, qui lui demanda de venir à Rome. Elle s'y rendit avec Mlle Daveluy et la section historique de la Sacre-Congrégation des Rites les informa que de nombreux documents étaient encore nécessaires.

Plusieurs ont déjà été retracés à La Flèche et à Paris, tandis que les autres seront réunis dans le plus bref délai possible, soit à



Statue de Notre-Dame-du-Chef-du-Pont, unique reproduction d'une statue du XIIIe siècle et devant laquelle, en 1630, M. Jérôme LeRoy de la Dauversière reçut l'inspiration de travailler à la fondation d'une communauté de religieuses qui s'occuperaient du soin des malades à Ville-Marie. (cliché LA PRESSE).

l'Hôtel-Dieu de Montréal, soit dans les archives de Québec et d'Ottawa. Le travail de Soeur Mondoux et de Mlle Daveluy bâtera de beaucoup le fin de ce processus de beatification.

### Seule reproduction

A La Flèche, la distinguée religieuse montrealaise eut l'extime privilège d'admirer la statue de Notre-Dame du Chef du Pont, existant depuis le 13e siècle et devant laquelle, le 2 février 1630, M. de la Dauversière "se sentit animé d'une ardeur extraordinaire et comme ravi en extase" et il lui sembla que Dieu lui commandait de travailler à l'établissement de la Congrégation des filles hospitalières de Saint-Joseph.

M. Jean Delaroche, Fléchois de naissance, artiste et statuaire d'Angers, s'offrit à la reproduire pour la communauté de Montréal. Il eut donc l'avantage de sculpter une statue tout à fait semblable, en se servant d'une pièce de chêne du 17e siècle, qui servit de poutre maîtresse supportant le fronton d'un portail du Collège royal de La Flèche, où M. de la Dauversière fit ses études.

Cette statue reproduite, il y a quelques mois, fit l'objet d'une bénédiction solennelle en l'église Saint-Thomas de La Flèche où fut baptisé le fondateur, et où la statue originale est conservée.

A Langres, lieu de naissance de Jeanne Mance, Soeur Mondoux fit la connaissance de Mlle Suzanne

Masson, ancienne élève de l'école du Louvre, et sociétaire du Sénat des artistes français, qui peignit complaisamment pour elle, un tableau représentant l'église Saint-Pierre et Saint-Paul où fut baptisée la fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal, avec son image au premier plan.

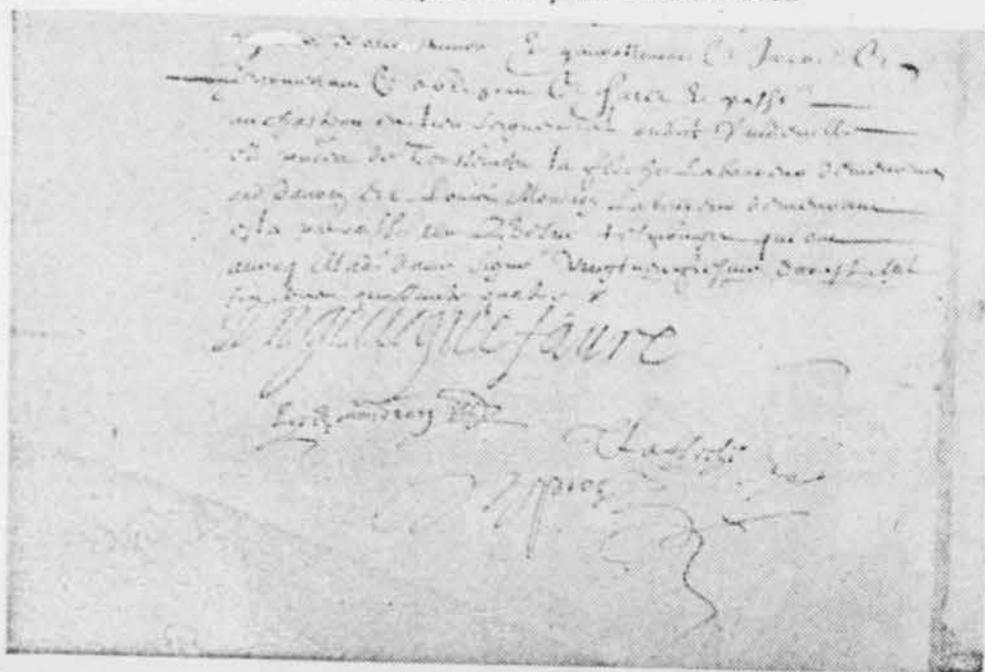
Soeur Mondoux garde de ce séjour de 7 mois en terre européenne, un souvenir inénarrable. Elle a été agréablement surprise de constater que la France et l'Italie s'étaient vite relevées des suites de la guerre, et que ces deux peuples semblaient heureux. L'audience par-

ticulière que leur accorda le Saint-Père, les a émues, de même que l'occasion qu'elles ont eue d'assister à la Sainte-Messe dite par lui à Saint-Pierre de Rome. "Partout dans Rome, dit-elle, nous sentons l'ambiance religieuse des premiers siècles, du berceau de la chrétienté".

Les amis de Jeanne Mance, de M. de la Dauversière et des autres fondateurs de l'Eglise canadienne seront sensibles à l'intelligent travail accompli par Soeur Mondoux et Mlle Daveluy, au service d'une cause qui leur tient tant à coeur.

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 15 OCTOBRE 1949

### Précieuse acquisition pour l'Hôtel-Dieu



Photographie du seul acte retrouvé en France, et portant la signature d'Angélique Faure, ou Mme Claude DeBullion, bienfaitrice insigne de l'Hôtel-Dieu de Montréal, puisqu'elle contribua à sa construction dès 1644, en engageant une somme considérable dans l'entreprise, à la seule condition que son don restât anonyme. Ce document fut retrouvé à Wideville, en Seine-et-Oise, dans un château ayant appartenu aux DeBullion. (cliché LA PRESSE)

## La responsabilité d'une religieuse - archiviste

*Le Canada 8 nov. 1949.*  
Rentrée récemment d'un voyage outre-mer, la R. Soeur Mondoux de l'Hôtel-Dieu prépare un rapport qui servira à introduire la cause de béatification de Jeanne Mance.

Soeur Mondoux, archiviste de l'Hôtel-Dieu et membre de la Commission Historique chargée de relever les pièces nécessaires au procès informatif dans la cause de béatification de Jeanne Mance, rentrait récemment d'un voyage de sept mois en Europe. Elle était accompagnée de Mlle Marie-Claire Daveluy, secrétaire de cette même Commission établie le 16 mai 1945 par décret de son Excellence Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal. Toutes deux ont effectué des recherches dans les archives de Paris, de la Flèche, du Mans, de Langres, etc... à la recherche de documents sur la vie de Jeanne Mance dont le nom figure parmi les fondateurs de l'Église canadienne depuis le 5 février, 1946. Faisant d'une pierre deux coups, les deux voyageuses ont recueilli de précieux renseignements sur Jérôme Le Royer de la Dauversière, fondateur de l'Hôtel-Dieu, berceau de l'Institut des Hospitalières de St-Joseph situé à la Flèche, à trois heures de Paris. Elles ont même rapporté le microfilm d'un acte notarié datant de 1650 et portant la signature de ce colonisateur, celle de sa femme, Jeanne Debeaugé, d'un certain Pellesson, témoin, etc... Mais il faut être paléographe pour débrouiller leur écriture et l'on peut imaginer la tâche ingrate de l'archiviste appelé à fouiller dans des documents anciens qu'il faut d'abord retracer dans les différentes bibliothèques de différentes villes. Outre que l'écriture est impossible à déchiffrer pour autre que pour un connaisseur, le chercheur se voit en face de certaines abréviations qui rendent les mots méconnaissables. Ainsi le mot autrement sera écrit de la façon suivante: aut-t. Comme on le voit des syllabes complètes manquent à l'appel. Dans le vieux français quand on parle de maîtresse de céans on écrit: maiftrefe. Céleste devient céleste, épouse devient époufe. Le v s'écrit comme u: conversion devient conuerfion, etc...

Lors de leur passage à Langres, place natale de Jeanne Mance, Soeur Mondoux et Mlle Daveluy ont préparé les voies pour la Commission rogatoire qui devra se tenir dans cet endroit lorsque sera tenu à Montréal, le procès diocésain dans la cause en question.

"Notre fondatrice est plus connue ici que là-bas" nous confie la distinguée religieuse. "Nous avons visité l'église St-Pierre et St-Paul où elle fut baptisée ainsi que le couvent des Ursulines où

selon toute probabilité et d'après les déductions de Mlle Daveluy, Jeanne dut puiser son instruction. Nous avons eu le plaisir de rencontrer des descendantes de la famille Mance, Mlles C. et H. de Montrol; on sait que la fondatrice de l'Hôtel-Dieu, venue au pays à l'âge de trente-trois ans, faisait partie d'une famille de douze enfants. Grâce à Mlle Germaine Pingenet, membre de la Société des Gens de Lettres, romancière, lue ici sous le pseudo de Jehan de Séneval, qui nous accorda une généreuse hospitalité, notre séjour à Langres fut des plus fructueux pour nos recherches.

Sur l'invitation de Mgr Giacinto Parisio, postulateur de la cause de la Dauversière rendue à Rome depuis 1935, nos deux voyageuses se rendirent dans la Ville Eternelle où elles obtinrent une audience spéciale du Pape. Notre Saint Père manifesta une joie évidente en apprenant qu'elles étaient d'un diocèse placé sous la direction spirituelle de Mgr Charbonneau, qui récemment séjournait à Rome à l'occasion de sa visite ad limina. Par deux fois Sa Sainteté répéta en un français légèrement teinté d'accent italien: Au Canada... Au Canada... Je suis content... Je suis content... Le Saint-Père remit à chacune une médaille portant son effigie à l'avant et l'image de la Sainte Famille, au revers. Cette visite fut mentionnée dans l'Osservatore Romano, journal de la cité du Vatican.

Soeur Mondoux qui connaît notre histoire ancienne à fond est à condenser les résultats de ses recherches dans un rapport qui sera soumis sous peu à la Commission dont elle est membre. Plusieurs microfilms lui seront adressés de la Bibliothèque Nationale de Paris, pour le rendre plus complet. "Si le temps me manque pour déchiffrer mes documents, je devrai recourir à un expert" avoue la religieuse qui nous est apparue comme une travailleuse infatigable, pour laquelle le décalage de trois siècles ne semble guère exister. Son énorme travail est un premier jalon posé dans l'introduction d'une cause de béatification qui fera peut-être de Jeanne Mance, une sainte du Canada, dans quelques années.

M.B.



*Sœur Mondoux, archiviste de l'Hôtel-Dieu, et Mlle Marie-Claire Daveluy photographées devant le château de Wideville (Seine et Oise) où sont conservées les archives de la famille de Bullion.*

# L'ÉCHO DE MON VILLAGE



chott, Davron.

Davron - Rue de Wideville (en 1900)

## SOMMAIRE

.....

Pages	1	Voeux du Conseil
	2	
	3 )	Editorial de M.le Maire
	4	Noël à l'école, comité parents
	5 )	d'élèves, quêtes,
	6 )	Avis B.A.S., Caisse Ecoles
	7	Association Amitié-Loisirs
	8	Gaz de France, Prévention routière
		Attention au vol, destruction
		animaux nuisibles, etc ...
	9	
	10 )	Petite histoire de Davron

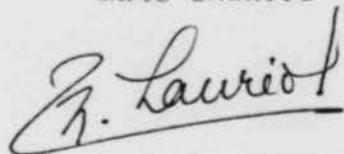
IBM 227

Le CONSEIL MUNICIPAL de DAVRON souhaite une bonne  
année 1981 à tous les habitants de notre commune  
et à tous ceux qui leur sont chers.

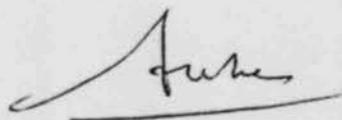
Que notre commune continue son équipement, tout en  
conservant son charme auquel nous tenons tous,

Que notre pays conserve ses libertés et la paix.

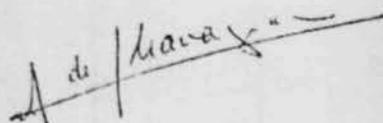
marc LAURIOL



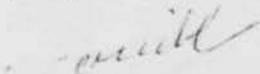
andré DEZOUCHE



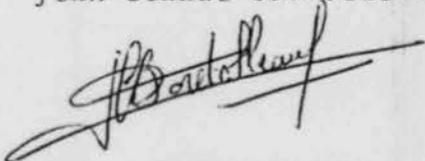
antoine de CHAVAGNAC



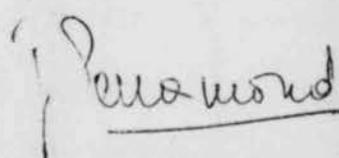
jacques DOUILLY



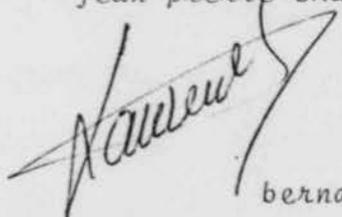
jean-claude BOUTOLLEAU



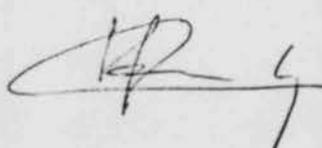
jeanine PERRAMOND



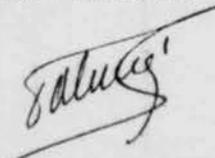
jean-pierre LAURENT



maurice CAUCHY



félix FALCUCCI



bernard JOLIVET



brigitte TROWBRIDGE



IBM 227

IBM 227



## L'EDITORIAL DU MAIRE

chères davronnaises, chers davronnais,

L'année 1980 s'est achevée alors que la réfection du tronçon le plus dégradé de la rue St Jacques était en cours. Cette réfection est, aujourd'hui, terminée dans de bonnes conditions après que le CONSEIL MUNICIPAL ait dû être réuni pour décider de certaines modifications en cours de travaux. Le résultat est satisfaisant. Il s'imposait d'urgence.

1980 aura, également, vu la construction par l'Association Sportive et Culturelle, du " Foyer " récréatif derrière la mairie. Les derniers aménagements sont en cours. La commune a contribué en apportant, gratuitement, son terrain, en facilitant l'installation électrique, en subventionnant enfin les travaux pour 6.000 francs. Il va de soi que la commune ne peut être indifférente à un équipement devant profiter aux habitants de tous âges.

Nous avons dû également faire exécuter les travaux qui s'imposaient instamment aux cheminées de la mairie en même temps que nous faisons refaire le mur d'affichage, place de la mairie. Parallèlement, le programme dit de " petit assainissement " (trottoirs et caniveaux) s'est poursuivi. Il est subventionné à concurrence de 50% par le Conseil Général. Ce programme sera terminé en 1981 dans les mêmes conditions.

Il restera en 1981-82 à refaire le revêtement des chaussées de nos rues dont l'usure commence à être visible.

Enfin, nous avons pratiqué les " saignées " nécessaires pour que les nappes d'eau le long du CV.1 soient résorbées. Ces nappes gênaient la circulation vers la N.307, notamment des 2 roues. De plus, les infiltrations ne pouvaient que dégrader une chaussée refaite en 1979. Nous restons vigilants.

En dehors de l'équipement assurant la bonne tenue de la commune, signalons que l'enquête publique sur notre P.O.S. s'est déroulée en décembre 1980. Le commissaire-enquêteur Madame PROT, prépare son rapport dont le CONSEIL MUNICIPAL sera ensuite saisi par le Préfet.

.../...

.../...

IBM 227

Nous avons signalé à la Direction Départementale de l'équipement que la largeur d'emprise de la déviation du CD.30 au sud de Feucherolles devait être de 17 mètres et non de 21. Par lettre du 30.12.80, la Direction Département de l'Equipement a reconnu le bien-fondé de notre observation.

Tels me paraissent être les principaux événements substantiels intéressants à ce jour notre commune. La municipalité reste à votre disposition pour vous entendre si vous le désirez et, bien sûr, toujours pour vous servir.

le maire

marc LAURIOL

IBM 227



IBM 227

IBM 227



NOEL A L'ECOLE ...

.....

Nous avons tous été invités le dimanche  
14 DECEMBRE au NOEL de l'école pour voir un  
bien joli film

" LES FANTOMES DU CHATEAU "

fantômes qui n'ont effrayé ni petits ni grands !

" TITI et GROS MINET " nous ont tous rajeunis ...  
L'après-midi s'est terminé par la distribution de  
jouets et le goûter offert par Monsieur le Maire.

Nous vous remercions et vous attendons plus nombreux pour  
le NOEL prochain.

MERCI .

IBM 227



COMITE DE PARENTS D'ELEVES

de DAVRON

.....

les élections pour le renouvellement du Comité de  
Parents d'Elèves de l'Ecole de Davron ont eu lieu  
le 14 Novembre 1980,

ont été élus : Mme christine NODIER  
Mr christian de CHAVAGNAC.

000000000000

IBM 227

QUETES

les diverses quêtes organisées dans la commune  
ont donné les résultats suivants :

CANCER ... F.591  
BLEUETS DE FRANCE ... F. 100  
AVEUGLES ... F. 100

000

## BUREAU D'AIDE SOCIALE

.....

Le BUREAU D'AIDE SOCIALE s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M.DEZOUCHE, le 11 Décembre 1980,

Après avoir adopté le procès-verbal de la séance du 6 Juin 1980, le bureau a voté à l'unanimité, le compte administratif de l'exercice 1979 présentant un

solde positif de F : 1833,12

Le bureau a également voté le budget supplémentaire avec en recettes et dépenses, la somme de

F : 3595,62

Le bureau a également décidé d'accorder les subventions nécessaires pour les COLIS DE NOEL et la distribution de charbon et d'indemnités diverses aux personnes âgées.

0000

## CAISSE DES ECOLES

.....

Le comité de la CAISSE DES ECOLES s'est réuni à la mairie, le 18 Décembre sous la présidence de M.DEZOUCHE.

Après avoir adopté le procès-verbal de la séance du 30 Juin 1980, le comité a adopté à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 1979, présentant un solde positif de F.685,16

Le comité a également voté le budget supplémentaire de l'exercice 1980 présentant en

dépenses et recettes, la somme de F. 3235,16

.....

11 NOVEMBRE - la traditionnelle cérémonie du 11 Novembre s'est déroulée place de l'église avec son cérémonial habituel

Après le dépôt d'une gerbe et " l'appel aux morts " M.Lauriol a prononcé une allocution rappelant le sacrifice des combattants des deux guerres. A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur a été servi à la Mairie

0000000

IBM 227

IBM 227

IBM 227

## ASSOCIATION AMITIE - LOISIRS

.....

L'Association " Amitié-Loisirs " DAVRON-CRESPIERES a tenu son assemblée générale annuelle à Crespières, le 10 Octobre 1980, sous la présidence de Mme de la Colombe présidente de l'Association.

Les comptes de l'exercice 1980 et le budget prévisionnel 1981 ont été approuvés à l'unanimité.

Dans son rapport moral sur l'Association, Mme de la Colombe a rappelé les diverses manifestations organisées en 1980 au bénéfice des personnes âgées des deux communes.

Elle a souligné l'entente parfaite existant entre les organisations voisines de Maule et de St Nom la Bretèche.

Cette collaboration a permis d'organiser des vacances en V.V.F. à GRASSE (Alpes-Maritimes) avec voyage en avion sur la ligne Paris-Nice.

Ce regroupement intercommunal permet d'atteindre un chiffre de participants suffisant pour organiser des séjours.

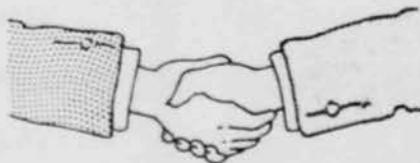
Disposant de deux places, le groupe de St Nom la Bretèche a bien voulu accueillir deux davronnaises qui ont ainsi bénéficié d'un séjour de 15 jours en Tunisie.

Pour 1981, des vacances printanières seront organisées en Alsace. Une sortie au Théâtre a eu lieu le 14 Décembre et un car a conduit nos vieux amis au Châtelet où se jouait " La Vie Parisienne ". En janvier et Février 81, on tirera la " Galette des Rois " et l'on fera des crêpes à Crespières ...

Rappelons également que l'Association à créé à Crespières, un service de pédicure et un service de coiffure.

Avant de clôturer l'assemblée générale, et, conformément aux statuts, il a été procédé au renouvellement de deux administrateurs sortants, puis, le Conseil s'étant réuni, a réélu son bureau :

Présidente	Mme de la Colombe
Vice-présidente	Mme Dezouche
Secrétaire	Mme Avignon
Trésorière	Mme Glatigny
Membres	Mme Reymond, Mme Bonnin



## GAZ DE FRANCE

.....

Depuis près de 15 ans déjà, une canalisation de 600 m/m traverse le territoire de Davron, amenant le gaz de GRONNINGUE (Hollande) jusqu'aux réservoirs souterrains de BEYNES.

En 1982, une nouvelle canalisation de 750 m/m allant de VILLIERS-LE-BEL à BEYNES viendra doubler celle déjà existante.

Cette canalisation qui ne suivra pas le même tracé que la précédente va couper en deux la plaine de Davron, depuis la limite de Chavenay jusqu'au territoire de Thiverval soit sur une distance d'environ 2Kms.

Pendant la période des travaux l'emprise sur les cultures sera de 17m. de largeur et causera une gêne importante aux agriculteurs.

Une enquête d'utilité publique se déroulera du 16 Février au 2 Mars 1981, et dès maintenant, les documents peuvent être consultés en Mairie aux jours et heures d'ouverture.

Le commissaire-enquêteur est Mr QUEBRE, domicilié 22 rue des Taillandiers au Mesnil-st-denis.

Le CONSEIL MUNICIPAL va être appelé à donner son avis dans le cadre des procédures réglementaires.

.....

## LA PREVENTION ROUTIERE ...

Le 15 Décembre, l'école a reçu la visite de la PREVENTION ROUTIERE. Le matin, les enfants ont assisté à un cours de code accompagné d'une projection de diapositives. Cette leçon s'est terminée par un petit examen écrit.

L'après-midi a été consacré aux exercices pratiques sur un circuit balisé : feux tricolores, panneaux de signalisation et gendarmes : rien n'y manquait ! Monté sur une bicyclette, chacun devait s'appliquer à respecter les règles de la circulation.

La journée se termina par la remise des permis de conduire. Malgré un temps déplorable, les enfants ont été ravis par cette expérience et souhaitent vivement qu'elle se reproduise dans les prochaines années.

00000

## ... ATTENTION AU VOL ...

comme vous le savez, les vols et exactions diverses se multiplient partout,

nous recommandons vivement de veiller particulièrement à la fermeture des maisons et à ceux qui en ont la possibilité, de tenir fermées portes de cour et jardin.

Rappelons également qu'il est très imprudent de laisser pénétrer chez soi des inconnus pour quelque potif que ce soit. Cette dernière recommandation est particulièrement valable pour les personnes seules et âgées.

il est aussi très imprudent de conserver chez soi des sommes importantes. (réserves, retraites, etc ...) Un simple livret de Caisse d'Épargne postal met automatiquement à l'abri de graves mésaventures...

000000

## DESTRUCTION DES ANIMAUX NUISIBLES

oo

Par un arrêté en date du 26 Janvier, monsieur le Maire de Chavenay autorise la destruction des animaux nuisibles sur le territoire de Chavenay. Il est rappelé qu'aux termes de l'article 11 de l'arrêté préfectoral du 2.08.57, il est interdit de laisser les animaux domestiques, chiens, chats, etc... sur ce territoire.

VENTE AU BENEFICE DES PERSONNES AGEES

*la traditionnelle vente au bénéfice de l'entr'aide aux personnes âgées a eu lieu à la mairie de Davron le 10 décembre 1980. Elle a produit une recette brute de F.I.477..*

*Comment ne pas féliciter toutes les personnes, organisateurs et acheteurs, qui, par leur généreux concours permettent un bel élan de solidarité dans la meilleure tradition davronnaise.*

0000000000

## PETITE HISTOIRE DE DAVRON

..... (suite du n°23)

LES ANCIENS SEIGNEURS DE DAVRON

L'oeuvre de Madame de BULLION ne se limitera pas à la France,

Par l'intermédiaire d'une demoiselle Jeanne MANCE, elle enverra à plusieurs reprises, des sommes très importantes pour créer et soutenir l'édification d'un hôpital dans l'île de MONTREAL au CANADA.

Lorsque, venant de QUEBEC, les premiers colons débarquèrent à MONTREAL, le 15 Octobre 1641, pour choisir le site d'un hôpital, ils se heurtèrent aux indiens Iroquois et à l'hiver naissant.

Ils durent se retirer à QUEBEC et, ce n'est que le 17 Mai 1642, qu'ils revinrent pour édifier les premières fondations de l'Hôtel-Dieu de VILLE-MARIE, à l'endroit qui prendra, plus tard, le nom de POINTE-à-CALLIERE, là, où CHAMPLAIN avait mis pied à terre lors de son premier voyage, en 1611.

Avant son départ pour le CANADA, Mademoiselle Jeanne MANCE avait reçu de Madame de BULLION, plus de 42.000 livres.

En 1645, Madame de BULLION adressera encore à Mademoiselle MANCE, une somme de 2.000 livres, et fera placer 20.000 livres à rente, pour lui procurer un revenu.

Mais, huit années plus tard, les Iroquois sont plus menaçants que jamais. L'Hôtel-Dieu est sans cesse attaqué et ses défenseurs tombent les uns après les autres.

Madame de BULLION est alertée. Elle redonnera 20.000 écus en pistoles d'Espagne, louis d'or et d'argent, pour armer cent hommes d'armes et défendre MONTREAL.

Il n'est pas possible de connaître avec précision, le montant des sommes remises à Mademoiselle MANCE pour défendre MONTREAL et soutenir son hôpital. On croit seulement savoir qu'elles ne furent pas inférieures à 150.000 livres.

Depuis, Madame de BULLION a reçu le titre de bienfaitrice de la ville de MONTREAL. Quel beau titre pour celle qui ne voulut jamais être que " la bienfaitrice inconnue ".

Quant à Mademoiselle MANCE, sa protégée et dispensatrice, elle est considérée comme la première infirmière d'Amérique du Nord.

Ainsi, par un fil ténu, DAVRON est relié à MONTREAL et à l'histoire des français du CANADA.

.../...

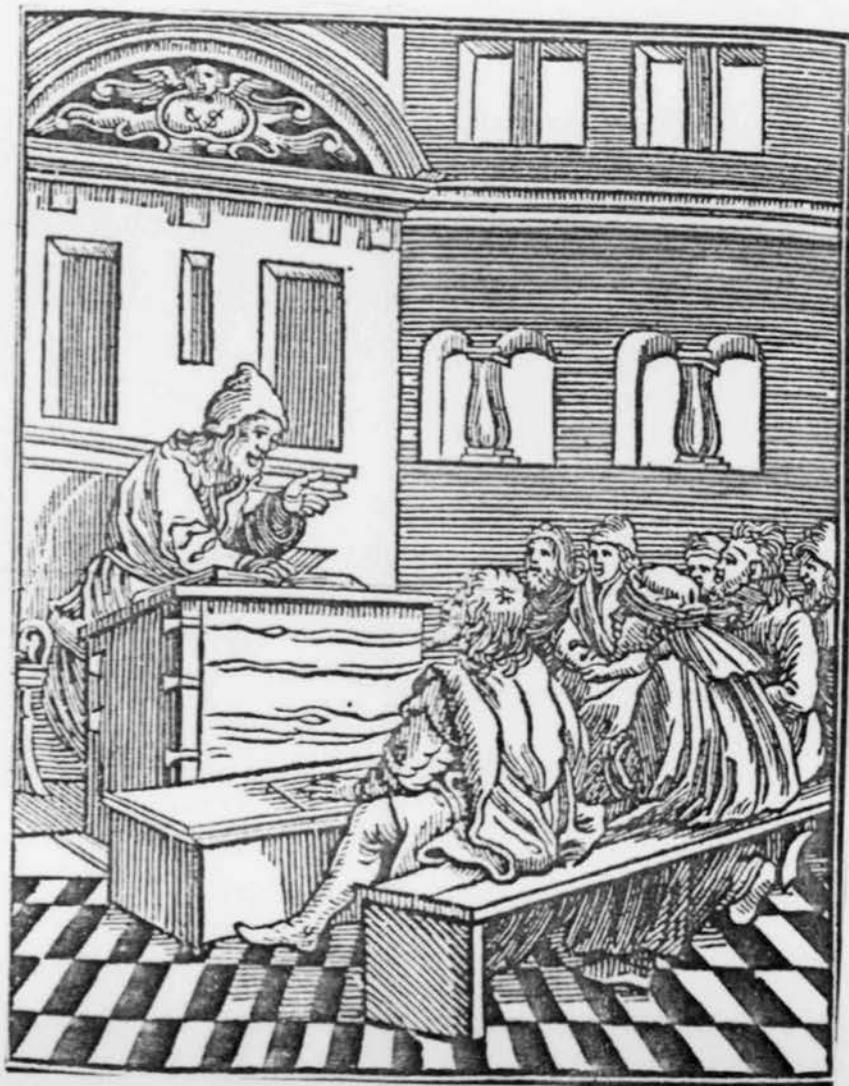
L'oeuvre magnifique entreprise grâce à Madame de BULLION subsiste toujours : l'HOTEL-DIEU est maintenant le plus grand hôpital de MONTREAL.

Madame de BULLION décédera à Paris, le 3 Juillet 1664 et, 9 années plus tard, le 18 Juin 1673, Mademoiselle MANCE décédera à Montréal.

(à suivre)

andré DEZOUCHE

P.S.- Nous avons voulu que notre revue communale dans ses modestes pages relate une histoire que bien peu de davronnais connaissent, et, que trop de français ignorent. Elle est extraite du livre " L'Hôtel-Dieu, premier hôpital de MONTREAL 1642-1942 " par soeur MONDOUX, religieuse hospitalière, préface d'Olivier MAURALT, recteur de l'Université de Montréal, président de la Société Historique de Montréal (Thérien Frères, éditeurs à Montréal).



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE DAVRON

78127 (France)

TÉL. 056 47-14

Davron, le 2 mars 1981

Monsieur le MAIRE de  
MONTREAL  
CANADA

Monsieur le Maire et Cher Monsieur,

Nous nous permettons de vous adresser le modeste bulletin municipal trimestriel de notre petite commune qui ne compte que 233 habitants.

Nous y publions chaque fois l'histoire de notre village et vous trouverez dans nos modestes pages ce qui n'est probablement pas pour vous une information nouvelle, mais simplement le rappel de faits historiques qui lient DAVRON (FRANCE) à MONTREAL (CANADA).

Veuillez agréer, Monsieur le Maire et Cher Monsieur, l'assurance de nos sentiments bien amicaux.

andré DEZUCHE

maire adjoint





VILLE DE  
MONTRÉAL

CABINET DU MAIRE

# mé morandum

Monsieur Henri Gérin-Lajoie,  
Surintendant,  
Division des Archives,  
Hôtel de Ville,  
Suite 16.

le 6 avril 1981.

Cher monsieur Gérin-Lajoie,

Je vous transmets, sous pli, un exemplaire du  
bulletin municipal de Davron L'ECHO DE MON VILLAGE.

A la page 9, sous la rubrique PETITE HISTOIRE  
DE DAVRON, vous trouverez un article qui peut vous intéresser.

Je vous prie d'agr er mes salutations les  
meilleures.

Le maire,



VILLE DE MONTRÉAL  
CABINET DU MAIRE

Montréal H2Y 1C6,  
le 7 avril 1981.

Monsieur André Dezouche,  
Maire adjoint,  
Hôtel de Ville,  
Davron, France.  
78127

Cher monsieur Dezouche,

L'ECHO DE MON VILLAGE, que vous avez eu l'amabilité de me faire parvenir en double exemplaire avec votre lettre du 2 mars, a été, pour moi, une surprise très agréable.

Je vous remercie bien sincèrement d'avoir pensé à me faire partager, par la lecture, votre vie communautaire qui me semble fort plaisante. J'ai lu avec un vif intérêt l'article PETITE HISTOIRE DE DAVRON et je suis bien heureux que vous ayez souligné les liens fraternels et amicaux qui nous unissent.

Aussi, c'est avec ces mêmes sentiments que je vous prie d'agréer mes cordiales salutations que je vous demanderais de bien vouloir transmettre à monsieur Lauriol.

Le maire de Montréal

P.S. L'un des exemplaires sera conservé dans les archives de la Ville, l'autre dans mes archives personnelles.